

## DJIBOUTI

10 avril 2025

### PERSONNES DEPLACEES DE FORCE

33 227

Réfugiés &  
demandeurs  
d'asile au  
31 mars 2025<sup>1</sup>

24 411

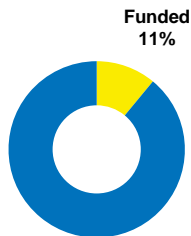
Réfugiés

8 816

Demandeurs  
d'asile

### FINANCEMENT

20.6 M \$ requis  
pour l'opération  
en 2025<sup>2</sup>



2.2 M \$ reçues  
au 31 Mars 2025

<sup>1</sup>Statistics

[Djibouti Funding Update](#)

## RÉPONSE AUX RÉFUGIÉS

Le HCR et ses partenaires sensibilisent les réfugiés et demandeurs d'asile sur la nouvelle politique du gouvernement de lutter contre la migration illégale.

Le 10 avril, le HCR, en collaboration avec ONARS et CIAUD, a lancé une série de séances de sensibilisation visant à informer et sensibiliser les personnes sous son mandat de la nouvelle stratégie du gouvernement de lutter contre la migration illégale, annoncée par le ministre de l'Intérieur

appelant à tous les ressortissants étrangers résidant illégalement à Djibouti à quitter le pays volontairement et pacifiquement dans un mois. Ces sensibilisations ont pour objectives de limiter les potentiels risques de déportation lorsque les contrôles commenceront et les encourager de porter leurs documents d'identité sur eux à tous moments. Les réfugiés et demandeurs d'asile ayant besoin de renouveler leurs documents ont été aussi appelés à effectuer le renouvellement nécessaire pour tous documents expirés ou expirant bientôt.



Le HCR et ses partenaires sensibilisent les réfugiés et demandeurs d'asile suite à la déclaration du ministre de l'intérieur djiboutien de la nouvelle stratégie politique © UNHCR

**Statistiques actualisées sur les réfugiés à Djibouti.** Au 31 mars, Djibouti accueille 33 227 réfugiés et demandeurs d'asile, dont 24 411 réfugiés et 8 816 demandeurs d'asile répartis dans 11 424 ménages. La population réfugiée est composée de 13 959 enfants, 17 979 adultes et 1 289 personnes âgées. Les pays d'origine restent les mêmes : Somalie, Éthiopie, Yémen, Érythrée et autres. 85 % des réfugiés vivent dans des zones d'accueil de réfugiés. Plus de 2 000 personnes sont en situation de vulnérabilité, notamment les personnes souffrant de pathologies graves, les personnes handicapées, les personnes âgées, les femmes et les enfants à risque, les parents isolés, les enfants non accompagnés et les personnes ayant des besoins spécifiques en matière de protection juridique et physique.

**Les familles de réfugiés nouvellement enregistrés à Ali-Addeh reçoivent des kits de biens non alimentaires.** Le 10 avril, le HCR en collaboration avec l'ONARS, a effectué une distribution de biens non alimentaires à 58 familles dont 50 familles de nouveaux arrivants et 8 cas de protection dans le village de réfugié d'Ali-Addeh. Cette assistance matérielle fait partie d'un dispositif visant à faciliter leur installation. Ceci rapporte à 243 ménages de 477 individus les nouveaux arrivants enregistrés au cours du premier trimestre de l'année 2025.

**Le HCR et ses partenaires se sont réunis pour sélectionner les bénéficiaires de l'assistance financière pour le deuxième trimestre de l'année 2025 en milieu urbain.** Le 07 avril, le HCR en partenariat de CIAUD, UNFD, ainsi que le Ministère de la Santé a tenu une réunion pour la sélection concertée des bénéficiaires de l'assistance financière pour le deuxième trimestre de l'année 2025 en milieu urbain. Au total 6 ménages ont été retenus, ce qui rend 60 le nombre des ménages bénéficiaires de l'assistance financière pour le deuxième trimestre de l'année 2025, dont 32 à Ali-Addeh, 22 à Holl-Holl et 06 à Djibouti-ville.

Un remerciement spécial à nos principaux bailleurs en 2025 : [Australie](#) | [Belgique](#) | [Corée](#) | [Danemark](#) | [Grande Bretagne](#) | [Hollande](#) | [IGAD](#) | [Irlande](#) | [Norvège](#) | [Suède](#) | [Suisse](#) |